

Décision

Générale

colonial

Décision n° 29-370-1927 Permissions

n° 29-370-1927

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
27 septembre 1927

Numéro JO
n° 370 du 30/09/1927

Date du numéro
30 septembre 1927

TEXTE INTÉGRAL

une permission de rente Jours, dont quinze jours à solde entière et indemnités et quinze jours demi-solde, est accordée au caporal Bogoreh Ouarsamah, matricule 269, pour compter du 1er octobre 1927.